

Formation : Sexisme et harcèlement sexuel

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

INFORMATIONS :

Public concerné et pré-requis :

Tout public : soignant, administratifs, cadres, IRP, direction...

Durée : 2 jours

Intervenant :

Consultant RH

Déjeuner compris

NOS SESSIONS :

CONTEXTE :

Le saviez-vous ? L'administration des personnels a des obligations et des responsabilités, telles que des procédures disciplinaires ou des mesures de protection fonctionnelle.

LE + DE LA FORMATION

Un programme condensant des repères théoriques, juridiques, de la mise en pratique et du retour d'expérience.

OBJECTIFS :

Formation : Sexisme et harcèlement sexuel

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

- Définir les violences sexistes et sexuelles dans la sphère professionnelle (juridique, sociologiques...) et les sanctions encourues (disciplinaire, pénales, civiles)
- Rappeler les obligations et les responsabilités de l'administration des personnels (procédure disciplinaire, protection fonctionnelle...)
- Identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psychotraumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques des violences sexistes et sexuelles
- Repérer les victimes de violences sexistes et sexuelles par des méthodes et des outils adaptés
- Prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle (témoins, collègues, managers, RH...)
- Orienter les victimes de manière adaptée en interne et externe

PROGRAMME :

JOUR 1

- Etude des représentations et partage d'expériences
- Le cadre juridique général et le principe des recours judiciaires
- Les cas possibles à l'hôpital
- Les différentes formes de violences sexistes et sexuelles
- Mesures de prévention et de protection fonctionnelle
- Poursuites disciplinaires

JOUR 2

- Les mécanismes d'emprise, les processus en jeu
- Que de passe-t-il dans la tête d'une victime ?
- Signaux d'alerte
- Stratégie de questionnements aux victimes
- Postures facilitatrices / attitudes contre productives
- Le rôle de chacun : responsable hiérarchique, entourage professionnel
- Partenaires internes et externes

Formation : Sexisme et harcèlement sexuel

Dernière modification le 01/03/2024 à 08:03

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

EVALUATION & LIVRABLES

- Un questionnaire préalable à la formation adressé à chaque stagiaire pour identifier les niveaux des connaissances.
- Une évaluation de la satisfaction, de l'acquisition de connaissances et de la transférabilité.
- Mise à disposition de ressources pédagogiques
- Des attestations de formation remises en fin de stage
- Un bilan pédagogique adressé à l'établissement (délai 1 mois) accompagné de la copie des attestations de formation